



Bruxelles, le 18.2.2026
COM(2026) 82 final

**COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU
CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ
DES RÉGIONS**

**Communication sur les régions orientales de l'UE limitrophes de la Russie, de la
Biélorussie et de l'Ukraine**

Des régions fortes pour une Europe sûre

«La semaine dernière, j'ai pu le constater de mes propres yeux en visitant les États membres en première ligne. Ce sont eux qui connaissent le mieux la menace russe. Et sans aucun doute: le flanc oriental de l'Europe protège toute l'Europe.» Ursula von der Leyen, discours sur l'état de l'Union, 2025.

Alors que la guerre d'agression à grande échelle menée par la Russie contre l'Ukraine entre dans sa cinquième année, notre sécurité commune est directement liée à la force, à la résilience et à la stabilité des régions orientales limitrophes de la Russie, de la Biélorussie et de l'Ukraine^{1, 2}. Les défis posés par la Russie et la Biélorussie sont nombreux et comprennent notamment les menaces hybrides, l'instrumentalisation de la migration, les violations de l'espace aérien par des drones et des avions de combat, les perturbations radioélectriques — notamment le brouillage et l'usurpation des systèmes mondiaux de navigation par satellite (GNSS) —, les cyberattaques, le sabotage du trafic aérien et des infrastructures terrestres et sous-marines — comme l'illustrent les dommages récurrents causés aux câbles sous-marins³ —, les manipulations de l'information et les ingérences étrangères, ainsi que la rhétorique hostile.

En outre, ces régions sont soumises à des **pressions démographiques** qui figurent parmi les plus fortes de l'UE, certaines régions ayant perdu plus de 17 % de leur population au cours de la dernière décennie. De manière générale, la population des régions frontalières orientales a connu une diminution de 2,6 % en moyenne entre 2016 et 2025, alors que la population de l'ensemble de l'UE a enregistré une augmentation de 1,2 %. Le faible taux de fécondité, le vieillissement de la population et l'émigration — intensifiés par des risques de sécurité accrus, par la récession économique et par les incertitudes — ont accéléré le départ des jeunes instruits et qualifiés. Ces phénomènes ont accentué le déclin démographique, entraînant des pénuries de main-d'œuvre, une fragilisation des finances publiques et la fermeture ou la réduction de services essentiels. Si rien n'est fait pour y remédier, le déclin démographique risque de devenir permanent et irréversible et de réduire la résilience des régions et des États membres face aux crises et aux menaces pour la sécurité.

Pourtant, face à ces menaces et à ces pressions, ces régions s'adaptent et **transforment** leurs **vulnérabilités** structurelles **en atouts** stratégiques, devenant ainsi une puissante source d'inspiration pour le reste de l'Europe. Elles démontrent que l'innovation peut prospérer, que la solidarité peut être renforcée et que, même en ces temps difficiles, la coopération et la détermination peuvent faire avancer le progrès et l'unité.

Informations clés sur les régions orientales de l'UE partageant une frontière terrestre avec la Russie, la Biélorussie et l'Ukraine:

- Les États membres les plus touchés partagent de longues frontières terrestres avec la Russie et la Biélorussie: la Finlande, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie et la Pologne partagent 3 646 km de frontières avec ces deux pays (soit 25 % de la longueur totale des frontières terrestres extérieures de l'UE), à savoir: 1 346 km pour la Finlande, 340 km pour l'Estonie, 453 km pour la Lettonie, 893 km pour la Lituanie et 614 km pour la Pologne.

La Pologne, la Slovaquie, la Hongrie et la Roumanie partagent 1 372 km de frontières terrestres avec l'Ukraine (soit 10 % de la longueur totale des frontières terrestres extérieures de l'UE).

Informations clés sur les régions de l'UE partageant une frontière maritime avec l'Ukraine:

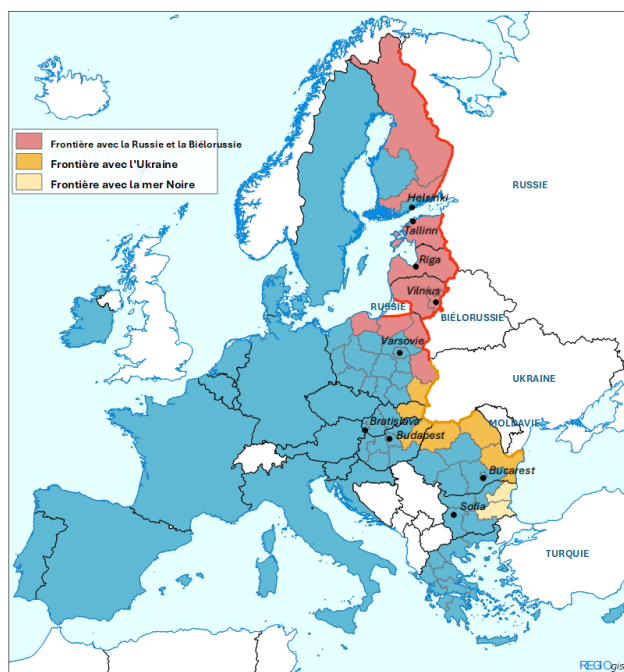
¹«Les régions frontalières orientales ne représentent pas des frontières nationales, mais des frontières européennes. Notre action dans ces régions joue un rôle essentiel dans la défense de nos valeurs européennes communes. Notre devoir est de veiller à ce que les habitants de ces régions se sentent en sécurité et protégés, et qu'ils bénéficient de possibilités d'emplois intéressantes et d'une éducation et de services de qualité», a déclaré Raffaele Fitto lors de la conférence de haut niveau sur les régions frontalières orientales de l'UE qui s'est tenue à Białowieża (Pologne), en juin 2025.

² Aux fins de la présente communication, on entend par «régions frontalières orientales» les régions limitrophes de la Russie, de la Biélorussie ou de l'Ukraine.

³ Plan d'action sur la sécurité des câbles, JOIN(2025) 9 final.

- *Au total, la Roumanie et la Bulgarie comptent plus de 600 km de littoral le long du bassin de la mer Noire, qu'elles partagent avec l'Ukraine et la Russie.*

La frontière de l'UE avec la Russie, la Biélorussie et l'Ukraine longe les régions de neuf États membres (Finlande, Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Slovaquie, Hongrie, Roumanie et Bulgarie).



Les **régions les plus touchées par la détérioration de l'environnement de sécurité et par l'augmentation des risques d'actions militaires conventionnelles sont celles qui se trouvent à la frontière extérieure avec la Russie et la Biélorussie** (voir la carte ci-dessus représentant les régions au niveau NUTS 2). La guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine et le comportement hostile de la Russie et de la Biélorussie ont entraîné des restrictions aux frontières et ont paralysé les activités transfrontières. En conséquence, le commerce transfrontière, les transports et les échanges économiques vitaux ont été presque complètement mis à l'arrêt, ce qui a eu de graves répercussions sur les communautés locales et, plus généralement, sur les États membres concernés. Les conditions de sécurité se sont détériorées et la situation est particulièrement critique dans les États membres limitrophes de la Russie, qui poursuit son invasion illégale de l'Ukraine. Les projets transfrontières financés par l'UE associant la Russie et la Biélorussie ont par ailleurs été suspendus en raison de la rupture des relations. L'utilisation récente de ballons-sondes pour transporter des cigarettes illicites de la Biélorussie vers la Lituanie⁴ ou la Pologne met en évidence la manière dont les organisations criminelles s'adaptent pour maintenir leurs activités illégales.

Les régions limitrophes de l'**Ukraine** font également face à d'importants défis économiques et sociaux, notamment un afflux de personnes déplacées, des perturbations des échanges commerciaux, de la contrebande de produits soumis à accise, en particulier de produits du tabac, ainsi que la détérioration du parc de logements et des services sociaux et de santé. En outre, la redirection du trafic de fret a accru la pression sur le réseau logistique de la région. Le placement de mines dans la mer Noire a entraîné une augmentation des coûts de transport et des perturbations de la pêche locale dans les régions de l'UE qui bordent cette mer. Les corridors de solidarité UE-

⁴ En 2025, les autorités lituaniennes ont intercepté 600 ballons de contrebande lancés depuis la Biélorussie.

Ukraine ont largement contribué à atténuer les conséquences du blocage des voies d'exportation ukrainiennes passant par la mer Noire, à permettre le maintien des flux commerciaux et à faciliter les investissements dans les infrastructures soutenus par l'UE. En outre, le soutien continu apporté par l'UE et ses États membres, associé à l'adhésion prévue de l'Ukraine, contribuera à stabiliser et à renforcer les régions de l'Union situées le long de cette frontière.

Les dernières analyses indiquent que les **États membres situés à la frontière extérieure orientale ont connu une croissance du PIB plus lente et une inflation plus élevée** que les autres États membres en raison des répercussions économiques de la guerre d'agression menée par la Russie. Le taux médian d'inflation mesurée par l'indice harmonisé des prix à la consommation dans les États membres situés le long de la frontière orientale était supérieur d'au moins 3,7 points de pourcentage à la moyenne de l'UE, tandis que la croissance annuelle moyenne du PIB pour la période 2022-2023 était inférieure de 1,9 point de pourcentage à la projection pour l'UE⁵. Cette situation a été aggravée par la hausse des coûts d'emprunt et la baisse des investissements et des dépenses de consommation, tout en entraînant une augmentation des dépenses de défense. Avant la guerre, la Russie représentait plus de 30 % des exportations lituaniennes de machines, plus de 40 % des exportations lettones de denrées alimentaires transformées et environ 50 % des importations finlandaises de bois. Depuis que le conflit a éclaté, les contrôles plus stricts aux frontières et les sanctions imposées ont perturbé les échanges commerciaux, ce qui a eu des répercussions non négligeables sur les économies des régions frontalières orientales. En outre, les nuitées passées par les touristes étrangers dans les États membres les plus touchés ont diminué d'environ 10 à 35 %, tandis que les volumes de fret ferroviaire ont chuté de 75-80 %. L'intensité énergétique plus élevée de ces pays et leur dépendance accrue à l'égard du gaz et du pétrole russes ont amplifié le choc provoqué par les flambées des prix de l'énergie et des denrées alimentaires, faisant monter l'inflation à des niveaux qui n'avaient pas été observés depuis des décennies. Ces effets se sont également fait sentir dans les États membres de l'UE qui bordent la mer Noire tels que la Bulgarie, entraînant des répercussions économiques qui ont contribué à un ralentissement global de la croissance et à une augmentation de l'inflation.

Dans le même temps, les régions frontalières orientales possèdent des atouts importants, parmi lesquels figurent des industries bien établies, l'agriculture, la foresterie, des pôles technologiques émergents, les établissements d'enseignement et des ressources naturelles uniques, mais aussi la résilience de leur population.

La présente **communication** confirme l'engagement de la Commission à soutenir les régions frontalières orientales, compte tenu de leur importance et de leur pertinence pour la sécurité et la prospérité collectives de l'Union. Elle présente une première série d'actions que la Commission entend lancer pour aider ces régions à relever les défis spécifiques et sans précédent qu'elles rencontrent. Elle s'appuie sur des bases solides: la reconnaissance de l'importance de ces régions dans le **discours sur l'état de l'Union**, l'**appel à contributions**⁶ et la **coopération** étroite avec les administrations nationales, les régions, les municipalités et les secteurs public et privé. Elle s'appuie également sur plusieurs initiatives ciblant ces régions, notamment les processus inclusifs et participatifs des programmes Interreg, ainsi que sur les travaux réalisés par l'Association des régions frontalières européennes et les initiatives menées en coopération avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le Groupe de la Banque mondiale.

À l'occasion des activités de sensibilisation préparatoires et de l'appel à contributions, les parties prenantes de ces régions ont signalé les défis urgents auxquels elles font face, soulignant la nécessité d'un soutien ciblé — notamment d'une aide financière — et d'une réponse coordonnée. Par conséquent, un ensemble complet d'actions est nécessaire à tous les niveaux, du niveau local

⁵ Prévisions économiques européennes de l'automne 2025.

⁶ 249 réponses reçues entre le 7 août et le 18 septembre 2025, disponible sur le portail «Donnez votre avis» de la Commission.
[Appel à contributions](#):

au niveau européen^{7, 8, 9}.

Pour la mise en œuvre des initiatives décrites dans la présente communication, la Commission sera guidée par l'adhésion des États membres concernés aux valeurs communes de l'UE, en particulier l'état de droit.

Efforts et soutien en cours

Depuis le début de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, l'UE fournit une aide politique, technique et financière aux régions frontalières orientales, notamment par l'intermédiaire de la **politique de cohésion** et de la **politique agricole commune** (PAC). Ces politiques contribuent de manière essentielle à améliorer les infrastructures, à renforcer la résilience économique, à promouvoir le développement des compétences, à soutenir l'emploi et l'inclusion sociale, à garantir une agriculture durable et à améliorer la préparation et la réaction aux crises. Par exemple, la réserve agricole a été mobilisée pour soutenir certaines régions frontalières orientales.

L'**examen à mi-parcours de la politique de cohésion**¹⁰, lancé dans le cadre des efforts actuellement déployés pour adapter les investissements de l'UE à l'évolution des enjeux, a recensé les priorités clés présentant un intérêt direct pour les régions frontalières orientales: la défense et la préparation du secteur civil, la compétitivité, l'énergie, l'accès à des logements abordables et la résilience dans le domaine de l'eau. La situation particulière dans laquelle se trouvent ces régions a été reconnue par des mesures ciblées, notamment une augmentation de 9,5 % du préfinancement et une majoration de 10 % du taux de cofinancement pour les programmes dans ces régions.

*Les États membres situés le long de la frontière orientale ont largement fait usage de la flexibilité prévue par l'**examen à mi-parcours**, comme en témoignent les dotations substantielles en faveur de la sécurité et de la résilience. La **Finlande** et l'**Estonie** réaffectent des montants importants en faveur de l'industrie de la défense et la mobilité militaire. La **Lettonie** consacre des ressources considérables aux infrastructures de défense, à la mobilité militaire et aux abris d'urgence. La **Lituanie** affecte une partie de son programme plurifonds à son industrie de la défense, à ses infrastructures critiques, à la formation en matière de préparation et de protection du secteur civil et à la mobilité militaire. En **Pologne**, les régions orientales prévoient de mobiliser d'importants investissements en faveur de la préparation du secteur civil, des infrastructures à double usage, des industries liées à la défense, ainsi que de la sécurité de l'eau et de la sécurité énergétique. Les nouveaux investissements sont également destinés à protéger les infrastructures critiques telles que les hôpitaux, les installations de traitement de l'eau et les générateurs d'énergie dans les bâtiments publics. Grâce aux fonds récemment réaffectés, la **Slovaquie** finance la défense, la sécurité et la préparation du secteur civil, tandis que la **Hongrie** et la **Roumanie** investissent dans la mobilité militaire. La **Bulgarie**, pour sa part, procède actuellement à une reprogrammation afin de soutenir les secteurs stratégiques, de renforcer ses capacités industrielles, ainsi que de développer et de fabriquer des technologies de défense et à double usage.*

Le **Fonds pour une transition juste** (FTJ) prévoit d'allouer environ 19,3 milliards d'EUR en faveur des régions les plus touchées par la transition vers la neutralité climatique. 10,1 milliards d'EUR (plus de la moitié de cette dotation) sont destinés aux neuf pays limitrophes de la Russie,

⁷Résolution du Parlement européen sur la décharge 2023: budget général de l'Union européenne – Commission, agences exécutives et Fonds européens de développement, recommandation 40.

⁸ [RAPPORT sur le renforcement des zones rurales dans l'UE grâce à la politique de cohésion A10-0092/2025 | Parlement européen.](#)

⁹ Discours prononcé par le vice-président exécutif Fitto lors de la conférence de haut niveau sur les régions frontalières orientales de l'UE qui s'est tenue à Białowieża (Pologne).

¹⁰ Règlement (UE) 2025/1914 et règlement (UE) 2025/1913.

de la Biélorussie et de l'Ukraine, et viennent soutenir directement plusieurs des régions situées le long de la frontière orientale.

Les programmes **Interreg** contribuent à améliorer la coopération transfrontière en matière de sécurité et l'échange de bonnes pratiques en matière de résilience, ainsi qu'à mettre en relation l'industrie et le monde universitaire afin de combler les déficits de compétences dans les domaines de la cybersécurité ou de la défense. Dès le début de la guerre d'agression amorcée par la Russie, la Commission a suspendu les programmes Interreg avec la Russie et la Biélorussie, ce qui a entraîné la **réaffectation de 150 millions d'EUR** à des programmes de coopération interne et de **160 millions d'EUR** à des programmes de coopération extérieure avec l'Ukraine et la Moldavie. Des appels ciblés et un soutien spécifique aux bénéficiaires potentiels de ces régions ont également été mis en œuvre. Bien que ces mesures aient été jugées très utiles par les parties prenantes, elles n'ont pas entièrement compensé les effets négatifs résultant de la suspension de certains programmes Interreg.

De nombreux autres instruments et programmes ont également permis d'apporter de l'aide. La **facilité pour la reprise et la résilience (FRR)** contribue à renforcer les capacités de défense, à bâtir des infrastructures de connectivité, à créer des possibilités d'emploi et à faciliter la transition économique le long de la frontière orientale de l'UE. Les plans pour la reprise et la résilience des États membres concernés ont permis d'allouer environ 14,5 milliards d'EUR pour soutenir les investissements dans ces domaines. Ces investissements s'accompagnent de réformes pertinentes, qui contribuent également à la croissance économique.

Un montant supplémentaire de 170 millions d'EUR au titre de l'**instrument de soutien financier à la gestion des frontières et à la politique des visas** a été alloué aux États membres limitrophes de la Russie et de la Biélorussie afin de les aider à moderniser leurs systèmes de surveillance, leurs télécommunications et leurs capacités de lutte antidrones. En complément de ces efforts, **le programme spatial et le programme pour une connectivité sécurisée de l'Union** fournissent des services spatiaux sûrs et résilients capables de fonctionner efficacement dans des environnements nominaux et dégradés. Grâce à la connectivité avancée par satellite, aux services avancés de Galileo permettant un positionnement, une navigation et une synchronisation temporelle précis, ainsi qu'aux capacités d'observation de la Terre, l'UE garantit des opérations continues et précises qui renforcent l'autonomie et la connaissance de la situation tout en fournissant des données précieuses permettant de répondre aux besoins locaux et régionaux.

L'agriculture, la production alimentaire, la foresterie et les populations dans ces régions à prédominance rurale bénéficient du soutien de la PAC, qui permet de maintenir les revenus agricoles, de promouvoir des pratiques durables et de renforcer le développement rural. Les partenariats **LEADER** et les partenariats européens d'innovation encouragent l'innovation ascendante, améliorant ainsi la productivité et les chaînes d'approvisionnement. Afin d'atténuer les effets négatifs de la guerre en Ukraine sur les secteurs de la pêche, de l'aquaculture et de la transformation, des mesures spécifiques d'aide en cas de crise ont également été instaurées dans le cadre du **Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture**.

Horizon Europe finance la recherche dans un large éventail de domaines, parmi lesquels l'énergie, les transports, l'agroécologie, la résilience dans le domaine de l'eau, les systèmes alimentaires et la bioéconomie, tout en contribuant à renforcer les écosystèmes régionaux d'innovation.

L'**instrument d'appui technique** et l'**initiative pour les régions en phase de rattrapage** apportent une aide supplémentaire au renforcement des capacités administratives et à la suppression des entraves à la croissance.

La **transformation numérique** dans ces régions a été soutenue par le **réseau européen des bureaux de compétences en matière de haut débit**, qui fournit une assistance technique et partage les bonnes pratiques afin de renforcer les infrastructures numériques et de réduire la fracture numérique. Les **pôles européens d'innovation numérique** (EDIH) contribuent également à renforcer le flanc oriental de l'Union et à soutenir l'Ukraine.

La Commission, en collaboration avec le Service européen pour l'action extérieure, renforce également la résilience face à la **désinformation**. Grâce au **bouclier européen de la démocratie**¹¹ récemment adopté, l'UE intensifie ses efforts pour renforcer les capacités et pour soutenir une action coordonnée visant à lutter contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et les campagnes de désinformation. Ces activités seront facilitées par le nouveau **Centre européen pour la résilience démocratique**.

En outre, l'**Observatoire européen des médias numériques** (EDMO) et ses pôles nationaux et régionaux promeuvent la vérification des faits et l'éducation aux médias dans l'ensemble des régions situées le long de la frontière orientale. Un nouveau pôle EDMO, nommé FACT (*fighting against conspiracies and trolls*, lutte contre les conspirations et les trolls), a été créé pour venir en aide à l'Ukraine et à la Moldavie ainsi qu'aux États membres les plus exposés à la manipulation de l'information exercée par la Russie. Les programmes **Erasmus+** et **Europe créative** mettent en place des projets d'éducation au numérique, d'engagement citoyen et de coopération culturelle.

Le **mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE) – Transports** a permis de mobiliser **9,1 milliards d'EUR en faveur des régions frontalières orientales** à l'aide d'investissements stratégiques dans les domaines de la connectivité et de la sécurité, qui consistent notamment à accélérer les liaisons transfrontières du réseau transeuropéen de transport (RTE-T) le long du corridor mer Baltique-mer Noire-mer Égée et du corridor mer du Nord-mer Baltique, et qui incluent 800 millions d'EUR destinés aux infrastructures à double usage. Des investissements en Finlande et dans les États baltes soutiennent également le développement de l'écartement standard européen en vue d'améliorer la mobilité militaire et de renforcer l'intégration économique. Alors que les connexions avec la Russie et la Biélorussie ont été réduites, l'UE a en contrepartie renforcé la connectivité et l'intégration des régions frontalières orientales au sein de l'Europe, ainsi que la connectivité transfrontière avec l'Ukraine et la Moldavie, en allouant 1,36 milliard d'EUR aux régions limitrophes de ces pays candidats.

Dans le cadre du soutien susmentionné, les programmes de la politique de cohésion, combinés au MIE – Transports, ont également contribué à l'**initiative de l'UE relative aux corridors de solidarité**, une aide vitale à l'économie ukrainienne, en consacrant près de 2 milliards d'EUR en faveur des infrastructures clés dans les États membres de l'UE afin de renforcer la connectivité routière et ferroviaire transfrontière, notamment la navigabilité du Danube et l'augmentation des capacités aux principaux points de passage à la frontière et ports, tels que celui de Constanța. En outre, le corridor mer Baltique-mer Noire-mer Égée représente une extension stratégique du réseau RTE-T vers l'Ukraine et la Moldavie, soutenant l'intégration progressive de ces pays au système de transport et de logistique de l'Union.

Dans le domaine de l'énergie, le **MIE** a financé les États membres situés à la frontière orientale¹² à hauteur de 3 milliards d'EUR depuis 2014. En soutenant 57 projets d'intérêt commun, le MIE a contribué de manière significative à améliorer la connectivité des régions frontalières orientales.

Le programme «**L'UE pour la santé**» soutient la résilience des régions frontalières orientales, notamment en améliorant les soins de santé pour les Ukrainiens déplacés et en renforçant la préparation en cas d'urgence sanitaire et la réaction transfrontière aux menaces.

¹¹ JOIN(2025) 791 final.

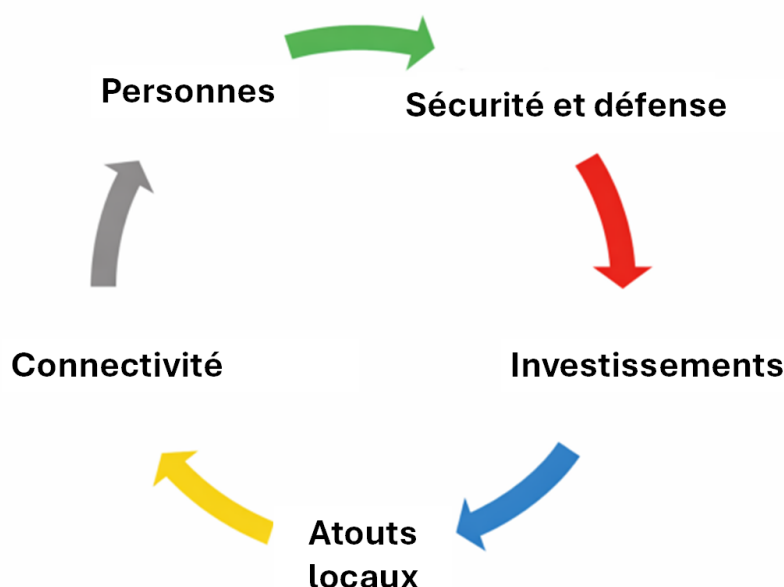
¹² Finlande, Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Slovaquie, Hongrie, Roumanie et Bulgarie.

Le **mécanisme de protection civile de l'Union**, notamment par l'intermédiaire du **centre de coordination de la réaction d'urgence**, soutient et complète les efforts des États membres tout au long du cycle de gestion des risques de catastrophe (prévention, préparation et réaction) en cas de crises, qu'elles soient naturelles ou d'origine humaine.

Renforcement de notre soutien aux régions frontalières orientales

Ces efforts ont jeté des bases importantes, mais à mesure que la situation évolue, il demeure essentiel **de poursuivre nos actions et de les renforcer** afin de garantir la stabilité et la prospérité de nos régions frontalières orientales.

Des mesures supplémentaires doivent être prises dans **cinq domaines clés**: i) renforcer la **sécurité et la défense**; ii) garantir des **investissements**; iii) exploiter les **atouts locaux** des régions; iv) améliorer la **connectivité**; et v) donner la priorité aux **personnes**, étant donné que la résilience d'une région réside dans la force de sa population.



1. Sécurité et résilience – protéger, dissuader et rassurer

Le nombre croissant d'incidents hostiles survenant sur le territoire de l'Union démontre que **des menaces hybrides et des lacunes en matière de sécurité** persistent. La fréquence croissante des incidents touchant les infrastructures critiques, y compris le brouillage nuisible des systèmes mondiaux de navigation par satellite et du spectre radioélectrique, souligne la nécessité d'assurer la protection et la réparation rapide de ces infrastructures, tout en intégrant des exigences en matière de résilience lors de la conception des nouvelles infrastructures. Dans ce contexte, la communication conjointe intitulée «**Préserver la paix – Feuille de route pour la préparation de la défense à l'horizon 2030**»¹³ fixe des objectifs et des jalons clairs pour parfaire la préparation de la défense à l'horizon 2030, comme indiqué dans le livre blanc sur la préparation de la défense européenne.

Deux de ses initiatives phares — l'**initiative sur la surveillance du flanc oriental** et l'**initiative de défense antidrones européenne** — ont pour objectif d'intégrer la défense aérienne, les

¹³ [JOIN\(2025\) 27 final](#).

systèmes antidrones, les mesures de sûreté terrestre et maritime et la connaissance de la situation afin de mettre en place une capacité européenne globale de défense des frontières combinant des outils civils et militaires, en étroite coopération avec l'OTAN. La surveillance du flanc oriental comprendra une surveillance spatiale en temps réel permettant de détecter les mouvements des forces hostiles, ainsi qu'une initiative de défense antidrones européenne et un bouclier aérien européen visant à protéger le ciel européen, ce qui contribuera directement à la sécurité des régions frontalières orientales et de l'ensemble de l'Union.

En outre, le **plan d'action sur la sécurité en matière de drones et de lutte antidrones** vise à remédier aux menaces posées par les drones — qu'ils soient aériens (y compris les ballons), navals de surface, sous-marins ou terrestres — qui représentent des défis importants pour la protection des frontières extérieures, des infrastructures critiques et des espaces publics. Ce plan vise à renforcer les capacités futures des services répressifs, la formation spécialisée en matière de lutte antidrones, la plateforme sur les incidents liés aux drones, ainsi que la mise en commun et le partage des ressources. Le plan d'action prévoit également plusieurs possibilités de financement pour les capacités en matière de drones et de lutte antidrones et met particulièrement l'accent sur la préparation de la défense.

Dans le cadre de l'instrument financier «**Agir pour la sécurité de l'Europe**» (SAFE), 150 milliards d'EUR ont été mis à la disposition des États membres intéressés sous forme de prêts. Dix-neuf États membres ont manifesté leur intérêt et présenté des plans d'investissement en conséquence, dont les neuf États membres situés le long de la frontière orientale de l'UE, auxquels plus de 65 % du montant total ont été alloués à titre provisoire. Compte tenu de l'importance que revêtent les régions frontalières orientales pour la sécurité de l'UE, il convient de leur accorder la priorité dans le développement d'un écosystème industriel régional de défense résilient, capable d'accroître la production et les capacités en fonction de l'évolution des besoins en matière de sécurité.

Le **train de mesures proposé sur la mobilité militaire**¹⁴ améliorera les infrastructures de transport à double usage et rationalisera les règles applicables au transport d'équipements militaires et les procédures de franchissement des frontières dans toute l'Europe. Ces mesures devraient favoriser une circulation plus rapide de l'assistance militaire vers les frontières orientales de l'Union et au-delà. Ces efforts contribueront à renforcer la résilience des régions frontalières orientales et à améliorer leurs connexions, renforçant ainsi la sécurité et la défense européennes. Les goulots d'étranglement critiques («points névralgiques») seront recensés, en collaboration avec les États membres de l'Union, le long des corridors de mobilité militaire de l'UE, et la priorité sera accordée aux investissements à court terme visant à y remédier. Le volet «mobilité militaire» du mécanisme pour l'interconnexion en Europe relevant du cadre financier pluriannuel (CFP) 2028-2034¹⁵ propose de multiplier par dix l'aide accordée aux investissements à double usage et aux infrastructures numériques pour le transport militaire.

En outre, le financement proposé pour **la migration, la gestion des frontières et la sécurité intérieure** a également été multiplié par trois dans le cadre du CFP 2028-2034. Cette augmentation reflète les défis uniques que les États membres limitrophes de la Russie et de la Biélorussie rencontrent pour gérer les flux migratoires et sécuriser les frontières extérieures de l'UE.

En outre, à l'heure où le contexte est marqué par l'escalade des menaces, il est nécessaire d'élaborer un plan global pour prévenir et lutter contre l'intensification de la **guerre hybride** menée par la Russie contre l'Union dans les domaines terrestre, aérien, maritime et numérique. Tous ces objectifs et toutes ces inquiétudes sur le plan de la sécurité sont tout aussi cruciaux dans les régions de la mer Baltique et de la mer Noire, où prospérité et sécurité sont interconnectées,

¹⁴ [JOIN\(2025\) 846 final](#).

¹⁵ [COM\(2025\) 547 final](#).

comme le souligne la nouvelle stratégie pour une région de la mer Noire stable et sûre¹⁶. La région de la mer Baltique est une zone stratégique et cruciale pour la sécurité et la défense de l'Union. Elle est un élément essentiel de l'architecture de défense collective de l'OTAN et joue un rôle clé en tant que corridor maritime, énergétique et d'infrastructures. La région de la mer Baltique reste particulièrement exposée aux activités de guerre hybride menées par la Russie, qui nécessitent une plus grande résilience et des réponses coordonnées de la part de l'UE.

La Commission entend:

- aider les États membres à mettre en place la **surveillance du flanc oriental**, l'**initiative de défense antidrones européenne**, le **bouclier aérien européen** et le **bouclier spatial européen**, qui contribuent directement à la sécurité des régions frontalières orientales, en vue de la réalisation des jalons ambitieux définis dans la feuille de route pour la préparation de la défense;
- élaborer un plan d'action visant à prévenir et à contrer l'escalade de la **guerre hybride** menée par la Russie contre l'Union dans les domaines terrestre, aérien, maritime et numérique, notamment en exploitant le potentiel des programmes de financement correspondant à ces domaines;
- s'attacher à améliorer la **mobilité militaire** dans l'Union, notamment dans les régions frontalières orientales, en soutenant le développement d'infrastructures à double usage;
- évaluer la possibilité d'augmenter le taux d'aide de l'UE et les taux de préfinancement en faveur des régions frontalières orientales à des fins de mobilité militaire;
- recenser, en étroite coopération avec les États membres, les **investissements ciblés à court terme** («points névralgiques») que les États membres doivent mettre en œuvre en priorité le long des corridors de mobilité militaire de l'Union qui revêtent une importance critique au niveau des frontières extérieures orientales et dans les régions orientales;
- collaborer étroitement avec les États membres pour veiller à l'utilisation efficace des financements accrus en faveur de la **migration, des contrôles douaniers coordonnés, de la gestion des frontières et de la sécurité intérieure**, avec comme point de mire les États membres qui font face à des défis singuliers en matière de sécurité, et pour évaluer si ces financements répondent de manière appropriée aux besoins spécifiques des régions frontalières orientales;
- renforcer, conformément à la **stratégie européenne pour une union de la préparation**¹⁷, la préparation aux crises dans les régions frontalières orientales afin de protéger les populations, les économies et les industries, et garantir la résilience et le fonctionnement des infrastructures critiques, de défense et à double usage, notamment dans les systèmes de soins de santé. Il convient d'intégrer les considérations relatives à la résilience dans les initiatives portant sur les régions frontalières orientales de l'Union en appliquant le principe de préparation dès la conception;
- intensifier les efforts déployés en collaboration avec les États membres pour lutter contre les importations illicites de tabac et de produits connexes en provenance de pays tiers.

À cet égard, la Commission:

- aidera les régions transfrontalières à former des **pôles de résilience** permettant de mettre en commun les ressources, de partager les bonnes pratiques et de collaborer en matière de préparation aux catastrophes, de gestion des crises et de résilience à long terme;
- se tient prête à déployer des capacités de réaction, dont celles de rescEU, par l'intermédiaire du mécanisme de protection civile de l'Union, dans les régions frontalières orientales les plus touchées;

¹⁶ JOIN(2025) 135 final.

¹⁷ [JOIN\(2025\) 130 final](#).

- invite les régions frontalières orientales à orienter les investissements vers le déploiement d'infrastructures de navigation au sol de manière à renforcer la résilience face aux interférences, et vers le déploiement de réseaux de fibre optique destinés assurer la connexion aux services, industries et infrastructures critiques à l'échelle de l'Union au sein de la région;
- invite les États membres à utiliser les capacités, y compris celles financées par l'Union, pour prévenir et contrer les menaces hybrides, notamment le centre d'excellence européen pour la lutte contre les menaces hybrides, en intégrant les résultats obtenus par le réseau EU-HYBNET financé par l'Union;
- facilitera la mise en place, dans les régions frontalières orientales, de pôles stratégiques pour des services spatiaux régionaux renforcés, grâce aux investissements de l'Union dans le système IRIS² de l'UE;
- est disposée à améliorer la **connectivité sécurisée au moyen d'IRIS²**, notamment en renforçant sa couverture de l'Arctique, et à accélérer le **service gouvernemental d'observation de la Terre** afin de rendre possible le renseignement géospatial, notamment grâce à des capacités européennes spécifiques ainsi qu'à la mise en commun et au partage des capacités nationales;
- est disposée à soutenir la mise en place de la plateforme de l'UE pour la sûreté maritime de la mer Noire, qui vise à renforcer la sécurité et la résilience de la région à court et à long terme.

2. Croissance et prospérité régionale – favoriser l'accès au financement, à l'innovation, aux technologies et au développement des PME

Les régions situées le long des frontières orientales de l'UE subissent des pressions économiques croissantes, en plus des difficultés en matière de développement économique auxquelles elles sont exposées¹⁸. Elles doivent composer avec la réduction significative des flux commerciaux et touristiques transfrontières, la perturbation des chaînes d'approvisionnement et la baisse de confiance des investisseurs. En outre, elles sont davantage poussées à consacrer plus de ressources à la sécurité et à la défense que d'autres parties de l'Europe. Les opérateurs économiques voient ces régions comme étant à haut risque, ce qui rend **les prêts et les investissements plus coûteux**. En outre, de nombreuses communes disposent de ressources financières limitées, et c'est pourquoi elles ont du mal à financer des projets de développement, voire à fournir des services essentiels. Comme le confirment les réponses à l'appel à contributions, l'un des défis les plus pressants est **l'accès au financement**.

Malgré ces défis, les régions frontalières orientales recèlent un potentiel de croissance important. En tant que gardiennes de la frontière orientale de l'UE, elles peuvent héberger des **infrastructures logistiques et de défense** critiques tout en tirant parti **des ressources naturelles et de la main-d'œuvre qualifiée**. Mettre l'accent sur les **technologies et l'innovation dans le domaine de la défense ainsi que sur les énergies renouvelables et la bioéconomie** peut permettre d'attirer des investissements ciblés, tandis que le **tourisme, la culture et les secteurs et industries de la création** peuvent contribuer à donner une nouvelle image aux économies locales et à les diversifier. L'état de droit et une gouvernance de qualité sont des conditions préalables indispensables pour exploiter ces possibilités et garantir une croissance durable.

L'évolution du paysage sécuritaire a créé de nouvelles possibilités, notamment pour les **investissements dans les biens à double usage**. Les industries spécialisées dans la cybersécurité,

¹⁸ Dans les régions frontalières orientales, le PIB par habitant est de 12 à 21 % plus bas que celui du reste du pays concerné (à l'exclusion de la région de la capitale).

les technologies de surveillance, la sécurité énergétique et les infrastructures de transport sont de plus en plus considérées comme des secteurs stratégiques pour le développement régional¹⁹.

L'**industrie des drones**, en particulier, peut jouer un rôle clé dans cette croissance, avec des applications dans la surveillance des frontières, les opérations de recherche et de sauvetage et la surveillance de l'environnement. En outre, la mise au point de technologies antidrones peut offrir de nouvelles possibilités d'innovation et d'entrepreneuriat.

Grâce au soutien de la politique de cohésion de l'UE, les régions frontalières orientales regorgent d'exemples inspirants.

L'usine de pointe du groupe Neo, installée à Narva (Estonie) et financée à hauteur de 14,5 millions d'EUR par le FTJ, a commencé à produire des aimants permanents qui sont indispensables à l'industrie «zéro net» et à l'autonomie stratégique de l'Europe.

*Un ancien centre commercial construit pour les touristes russes à **Imatra**, en Carélie du Sud (Finlande), est en train d'être transformé en installation de production de technologies vertes de pointe, à l'aide d'un financement du FTJ de 2 millions d'EUR.*

***Līvāni**, dans la région de Latgale, s'est imposée comme la vallée lettone de la fibre optique, abritant plusieurs entreprises de haute technologie actives dans ce secteur.*

*Un solide pôle de défense est en train de voir le jour à **Šalčininkai** (Lituanie), grâce à un prêt de 540 millions d'EUR accordé par le Groupe Banque européenne d'investissement (BEI).*

*Le projet transfrontalier **Interreg Lituanie-Pologne** renforce la coopération stratégique et publique afin d'améliorer la préparation aux situations d'urgence et aux scénarios de guerre.*

*Grâce à une enveloppe de 10 millions d'EUR provenant du Fonds européen de développement régional (FEDER), les **Basses-Carpates** en Pologne soutiendront la création de la «Drone Valley», le premier centre de compétences à double usage du pays pour les drones.*

*Le centre d'innovation de **Košice** dans l'est de la Slovaquie, créé à l'aide d'un financement de 8,2 millions d'EUR provenant du FEDER, contribue au potentiel d'innovation de l'ensemble de la région.*

*À **Szeged**, 26 millions d'EUR provenant du Fonds de cohésion ont contribué à faire passer le réseau de chauffage urbain du gaz à la géothermie, démontrant ainsi le potentiel de l'énergie géothermique, y compris dans cette région limitrophe de l'Ukraine.*

*À **Iasi** (Roumanie), la construction du centre de recherche INOVA a+, financée par le FEDER à hauteur de 75 millions d'EUR, stimulera la recherche, les capacités de production et*



¹⁹ Par exemple, ResilEast est un projet pilote proposant une initiative de développement régional destinée à renforcer la résilience, la sécurité et la vitalité économique des régions frontalières orientales de l'UE au moyen d'une approche intégrée combinant infrastructures énergétiques, préparation de la défense et croissance économique durable. Il est conçu comme un projet pilote dans le cadre du concept plus large de «RESIL EU», selon lequel les régions frontalières de l'Europe ouvrent la voie à de nouvelles sources de croissance et de compétitivité sur l'ensemble du continent.

la sécurité de l'approvisionnement en médicaments, vaccins et antibiotiques critiques.

*À **Kazanlak** (Bulgarie), un financement de 43 millions d'EUR au titre du Fonds pour une transition juste est utilisé pour diversifier l'économie au-delà du charbon en s'appuyant sur la main-d'œuvre hautement qualifiée autour de Stara Zagora, et pour mettre en place un centre d'excellence pour la R&D dans le domaine de la défense ouvrant la voie à la création d'un pôle régional servant à la fois au marché de la défense et au marché civil.*

Il est essentiel de renforcer les liens entre **le monde universitaire, les entreprises et la société civile** pour maximiser ce potentiel. Les acteurs régionaux devraient collaborer pour élaborer des **stratégies de spécialisation intelligente** qui leur permettent d'exploiter leurs avantages concurrentiels uniques dans les nouveaux domaines émergents de la bioéconomie, de l'agriculture durable, des technologies numériques et de l'écotourisme, tout en tirant parti des partenariats avec l'enseignement et la formation professionnels (EFP).

Les établissements d'enseignement présentent un potentiel important en tant que moteurs de l'innovation et de la croissance économique régionale. En 2025, l'université technique de Riga (RTU, Lettonie), l'université de technologie de Tallinn (TalTech, Estonie) et l'université de technologie de Kaunas (KTU, Lituanie) ont signé un protocole d'accord visant à favoriser la coopération stratégique en matière de recherche et d'innovation dans le domaine de la défense et de la sécurité. L'objectif est de mettre en commun leur expertise pour participer conjointement à de grandes initiatives internationales de recherche-développement et renforcer les liens avec l'industrie.

En Finlande, l'écosystème Savilahti réunit l'hôpital universitaire de Kuopio, l'université de Finlande orientale, l'université des sciences appliquées de Savonie, le collège professionnel de Savo, plusieurs instituts de recherche, le parc d'activités KPY Novapolis et plus de 200 entreprises. Ensemble, ils constituent une plateforme pour la croissance, le développement, l'expérimentation et l'innovation.

Dans le cadre de la plateforme «Technologies stratégiques pour l'Europe» (STEP), la Roumanie financera, à hauteur de 77 millions d'EUR, des investissements dans la modernisation technologique d'installations du système d'échange de quotas d'émission dans le secteur des technologies propres et économes en ressources, notamment pour la transformation des aciéries existantes à Galați.

Dans le cadre du paquet CFP 2028-2034, les **plans de partenariat national et régional (PNR)**²⁰ apporteront un soutien global et intégré aux États membres et aux régions soumises au double défi de renforcer la sécurité tout en soutenant leurs économies et leurs populations. Lors de la présentation des plans PNR, les États membres démontreront comment ils contribuent à réduire les disparités économiques, sociales et territoriales, notamment en mettant l'accent sur les besoins et les défis spécifiques de leurs régions frontalières orientales, en particulier dans les domaines de la sécurité, de la gestion des frontières et du développement économique²¹. En outre, ils devront attribuer des codes territoriaux qui permettront de suivre les investissements dans ces régions.

La Commission accordera la priorité aux investissements dans les régions frontalières orientales:

- en mettant en place la facilité **EastInvest**, une **plateforme de financement spécifique pour les régions frontalières orientales**, réunissant le Groupe BEI, des institutions financières internationales et plusieurs banques nationales et régionales de développement des États

²⁰ [COM\(2025\) 565 final/2](#).

²¹ Article 22 de la proposition relative aux plans PNR [COM(2025) 565 final].

membres concernés. La facilité répondra aux besoins d'investissement recensés dans les stratégies de développement de ces régions, au moyen d'un soutien ciblé sous forme de prêts de la part des institutions participantes, notamment **le Groupe BEI, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), la Banque nordique d'investissement (BNI) et la Banque de développement du Conseil de l'Europe (CEB)**. Ces prêts pourront être accordés à des conditions plus favorables, par exemple en combinaison avec des instruments de financement de la politique de cohésion. La mise en place d'une plateforme spécifique permettra une meilleure coordination entre les investisseurs concernés et garantira une complémentarité et des synergies élevées entre leurs interventions dans les régions frontalières orientales touchées, tout en respectant les mandats et les avantages comparatifs des différents acteurs. À cette fin, le Groupe BEI, la BERD, la CEB et la BNI entendent fournir au moins 28 milliards d'EUR d'investissements privés et publics en 2026-2027 dans les États membres concernés qui mobiliseront à leur tour d'autres financements privés. EastInvest servira également à coordonner l'octroi de prêts et de conseils, y compris aux autorités publiques locales, dans les régions frontalières orientales;

- en évaluant, dans le cadre de sa révision du **règlement général d'exemption par catégorie** en 2026, s'il convient de modifier les règles en matière d'aides d'État pour relever les défis spécifiques aux régions frontalières orientales;
- dans le contexte des lignes directrices concernant les aides d'État à finalité régionale, la Commission étudiera la nécessité de maintenir, au-delà de 2027, les flexibilités existantes pour les technologies STEP qui sont essentielles au renforcement de la résilience;
- en examinant comment les régions frontalières orientales peuvent profiter au mieux des possibilités offertes par le futur **Fonds européen pour la compétitivité**²², afin de rapprocher l'innovation et la transformation industrielle dans ces régions, notamment dans les domaines de l'agriculture, de la bioéconomie, de l'industrie de la défense et de la résilience des chaînes d'approvisionnement;
- dans le cadre du futur Fonds européen pour la compétitivité, et en s'appuyant sur la plateforme de conseil InvestEU, en offrant un **soutien consultatif** ciblé aux entités publiques et privées des régions frontalières orientales — y compris les autorités nationales, régionales et locales — afin de faciliter l'accès au financement et de soutenir le développement d'une réserve de projets d'investissement;
- en collaborant avec les États membres, dans le cadre du CFP actuel, pour mettre en place des formes simplifiées de remboursement (telles que des bons à valoir ou d'autres formes d'options de coûts simplifiés) afin de **faciliter l'accès des micro et petites entreprises au financement** dans les régions frontalières orientales; en étudiant, dans le cadre des dialogues sur la mise en œuvre, de nouvelles mesures de simplification au profit de ces régions;
- en encourageant la **création de clusters dans les régions frontalières orientales**, notamment par l'intermédiaire de la plateforme européenne des clusters²³, afin de favoriser les écosystèmes d'innovation locaux, la collaboration entre les petites et moyennes entreprises et l'accès aux possibilités de financement de l'UE;
- en renforçant sa coopération avec le Groupe de la Banque mondiale dans le cadre de l'**initiative pour les régions en phase de rattrapage** dans les États baltes, afin de fournir une expertise aux municipalités et de les aider à élaborer des projets **de maintien et d'expansion des entreprises, de développement du capital humain** et de renforcement des capacités, en étroite coopération avec les parties prenantes locales. Cette aide ciblée sera étendue aux régions frontalières orientales les plus touchées en **Pologne** et en **Finlande** afin de soutenir la diversification économique, un accès élargi des entreprises locales au marché, le perfectionnement professionnel de la main-d'œuvre et les investissements directs étrangers;

²² [COM\(2025\) 555 final](#).

²³ <https://www.clustercollaboration.eu>

- en veillant à ce que les défis et les besoins des régions frontalières orientales en matière d'investissements et de réformes soient intégrés dans les cadres d'action de référence des futurs plans de partenariat national et régional au titre du nouveau CFP. En outre, lors de l'élaboration des **orientations sur le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important»** pour le prochain CFP, la Commission tiendra compte des spécificités territoriales et des défis auxquels font face les régions frontalières orientales, en veillant à ce que ce principe soit appliqué de manière proportionnée. En outre, compte tenu des risques accrus en matière de sécurité dans les régions frontalières orientales, notamment le risque de menaces militaires conventionnelles, les orientations détailleront davantage la portée des exceptions en matière de sécurité et de défense, en particulier en ce qui concerne les projets à double usage et ceux ayant une dimension de préparation civile.

En outre, la Commission invite les États membres à:

- utiliser les **instruments financiers** relevant de leurs enveloppes au titre de la politique de cohésion pour créer des conditions de prêt plus favorables dans les régions frontalières orientales et contribuer à réduire les risques liés au financement privé;
- faire en sorte que les défis auxquels font face les régions frontalières orientales et les possibilités qui s'offrent à elles soient dûment pris en considération lors de la programmation des futurs **plans de partenariat national et régional**;
- renforcer les incitations à l'activité économique dans ces régions, telles que des **mesures fiscales ciblées** et des subventions conformes aux règles en matière d'aides d'État pour les entreprises déjà établies, ou encourager de nouveaux investissements;
- étudier les avantages potentiels de la création de nouvelles **zones économiques spéciales** dans les régions frontalières orientales, ainsi que de l'extension de la liste des installations relevant des zones existantes soumises aux règles en matière d'aides d'État.

3. Tirer parti des atouts locaux – bioéconomie, énergie, environnement, agriculture et compétences

Les régions frontalières orientales sont riches en **ressources naturelles** inexploitées, telles que le bois, la biomasse et les terres rares, offrant un potentiel important de croissance pour les bio-industries, le développement des énergies renouvelables et les secteurs de l'exploitation minière et de la transformation.

En utilisant de manière durable les ressources actuellement inexploitées, le **secteur forestier** pourrait contribuer à mettre en place des chaînes de valeur compétitives et fondées sur le marché pour le captage du dioxyde de carbone ou des matériaux biosourcés innovants (plastiques et polymères biosourcés, emballages à base de fibres, et textiles, produits chimiques et produits de construction biosourcés, par exemple). Ces solutions peuvent réduire les émissions, favoriser l'innovation, créer des emplois verts et revitaliser les zones rurales.

La Finlande, qui dispose d'importantes réserves de **lithium**, de **cobalt** et de **nickel**, constitue déjà un acteur clé des efforts déployés par l'UE pour sécuriser l'approvisionnement en batteries et en technologies liées aux énergies renouvelables. L'Estonie est également en mesure de contribuer de manière significative aux objectifs de l'UE liés aux matières premières critiques, puisqu'elle a déjà ouvert une **usine d'aimants** permanents. La Pologne, qui est un grand producteur de **cuivre** et un **potentiel transformateur de terres rares**, étend son exploration du **lithium**, tandis que la Roumanie possède des gisements prometteurs de **magnésium** et de **cuivre**. L'**acier** représente plus de la moitié de la production industrielle de la région orientale de la Slovaquie, en plus de divers autres minéraux tels que l'antimoine, l'or, l'argent, l'uranium, le molybdène et la magnésite. Par ailleurs, ces pays mettent de plus en plus l'accent sur les **pratiques minières durables**, se positionnant comme des fournisseurs de matériaux essentiels respectueux de l'environnement.

Pour la vitalité de ces régions, il est essentiel de maintenir le potentiel de **production agricole, halieutique et aquacole** le long de la frontière orientale et de garantir sa continuité grâce au **renouvellement des générations** et à un soutien accru aux zones rurales. Assurer la production sylvicole et agricole contribue également à la sécurité alimentaire et à un **approvisionnement stable en matières premières pour les entreprises** de la région. Pour développer ces initiatives, les agriculteurs des régions frontalières orientales peuvent bénéficier d'une **aide couplée au revenu accrue**²⁴.

La **durabilité environnementale** peut être renforcée dans les régions frontalières de l'UE grâce à des efforts de collaboration visant à protéger les ressources naturelles et à favoriser les économies circulaires, garantissant la résilience à long terme et l'équilibre écologique des différents paysages. Des investissements dans des systèmes d'approvisionnement en eau efficaces et circulaires et des installations modernes de traitement des eaux usées peuvent également soutenir l'industrie et l'agriculture et accroître la continuité opérationnelle en cas de crise.

Il est essentiel pour la sécurité énergétique de l'Europe de **renforcer les systèmes énergétiques** et de libérer le potentiel des régions frontalières orientales en matière d'**énergies renouvelables**. L'absence d'un réseau solide dans de nombreuses de ces régions nuit à la sécurité énergétique et au développement industriel. La pleine intégration des projets d'énergies renouvelables dans le réseau électrique nécessitera des investissements stratégiques dans les réseaux des régions frontalières orientales des États baltes et de la Finlande par exemple. Les systèmes électriques des pays baltes ont été synchronisés avec le réseau européen, mais des travaux supplémentaires sont nécessaires pour les **intégrer pleinement dans le marché de l'électricité de l'UE**. Il convient notamment de renforcer la résilience et de moderniser les infrastructures existantes, ainsi que d'améliorer la flexibilité du réseau et la connectivité avec les pays voisins. En outre, il est nécessaire de renforcer **les capacités de stockage du gaz, les capacités de flux inversé, les modernisations du réseau et des infrastructures, les interconnexions et l'intégration des énergies renouvelables** pour garantir la résilience face aux perturbations énergétiques et aux menaces hybrides. L'accélération du déploiement des énergies renouvelables, grâce à des procédures d'autorisation rationalisées et plus rapides, peut permettre d'exploiter le vaste potentiel des régions frontalières orientales²⁵. L'**expansion des communautés énergétiques** peut également contribuer à renforcer la résilience énergétique locale. Ces communautés peuvent mettre en commun des ressources locales pour produire de l'énergie renouvelable, réduisant ainsi la dépendance à l'égard de sources externes, et peuvent construire des microréseaux et des systèmes de stockage de l'énergie permettant de fournir une alimentation de secours en cas de perturbations.

Les régions frontalières orientales présentent également un potentiel considérable en matière d'approvisionnement de la bioéconomie de l'UE en **biomasse**, tout en valorisant les résidus et en renforçant la circularité et la résilience locales. Elles peuvent soutenir les stratégies ReFuelEU Aviation et FuelEU Maritime en fournissant les matières premières nécessaires à la production de biocarburants avancés, en s'appuyant sur des technologies de pointe telles que les bioraffineries, la fermentation et les procédés biogéniques.

En investissant dans des **installations de biogaz** coopératives ou dans les exploitations agricoles, les agriculteurs peuvent recycler le fumier, les déchets et les résidus des cultures en bioénergie et digestats de valeur, qui peuvent eux-mêmes être transformés en **engrais biosourcés**. Cela contribue à remplacer les engrais chimiques coûteux et, dans une large mesure, importés et

²⁴Dans le cadre de la proposition de CFP pour la PAC, les États membres ont la possibilité d'augmenter leur dotation en faveur de l'aide couplée au revenu, généralement limitée à 20 % de la contribution de l'Union à des interventions spécifiques, jusqu'à concurrence de 5 %, à condition que cette dotation financière supplémentaire soit ciblée sur des priorités spécifiques, notamment qu'elle soit destinée aux agriculteurs des régions frontalières orientales.

²⁵ [Potentiel inexploité en matière d'énergies renouvelables provenant de l'énergie éolienne, solaire et hydroélectrique.](#)

d'origine fossile, tout en contribuant à la durabilité, à la sécurité énergétique et au caractère abordable de l'énergie.

La Commission entend:

- accélérer l'**intégration des systèmes électriques des États baltes** dans les réseaux européens, notamment en renforçant la résilience des infrastructures et des réseaux en mer, ainsi que le développement d'infrastructures transfrontières pour l'hydrogène telles que le corridor hydrogène nordique-baltique, dans le cadre du groupe de haut niveau pour le plan d'interconnexion des marchés énergétiques de la région de la Baltique;
- continuer à soutenir la **mise en œuvre des projets d'infrastructures transfrontières prioritaires** dans la région, comme le montrent également les autoroutes de l'énergie recensées dans le cadre du train de mesures sur les réseaux européens, notamment par l'intermédiaire du groupe à haut niveau sur la connexion énergétique pour l'Europe centrale et du Sud-Est;
- continuer à soutenir des **projets d'intérêt commun et des projets d'intérêt mutuel avec des pays tiers**, notamment par l'intermédiaire du MIE;
- soutenir les initiatives de l'industrie circulaire, notamment **les vallées de symbiose industrielle et les pôles régionaux de bioéconomie** dans les régions frontalières orientales, en s'appuyant sur la stratégie pour la bioéconomie;
- soutenir la **production de biogaz et de biométhane**, qui permet de transformer les résidus agricoles et forestiers et les déchets organiques locaux en digestats et en engrais biosourcés, conformément aux objectifs de REPowerEU et au marché pilote des engrais biosourcés décrit dans la stratégie pour la bioéconomie;
- soutenir des projets stratégiques au titre du **règlement sur les matières premières critiques**, en s'appuyant sur le plan d'action RESourceEU et sur le potentiel d'approvisionnement de la région en matières premières critiques, au moyen d'appels au titre du Fonds pour l'innovation et d'investissements en faveur de la cohésion par l'intermédiaire de STEP;
- promouvoir des activités spécifiques pour les régions frontalières orientales dans le cadre du **pacte rural**, telles que la mise en réseau et le renforcement des capacités, afin de relever les défis uniques auxquels ces régions font face;
- encourager la participation des jeunes à l'agriculture dans les régions frontalières orientales au moyen de la **stratégie de l'UE pour le renouvellement des générations dans l'agriculture**²⁶ et continuer à soutenir le développement des zones rurales et de l'agriculture au moyen des futurs plans de partenariat national et régional;
- relever les principaux défis auxquels le tourisme fait face dans les régions frontalières orientales dans le cadre de la **future stratégie de l'UE pour un tourisme durable**, en contribuant à l'adoption de modèles durables, en renforçant la résilience et en rétablissant la confiance internationale au moyen d'actions de promotion ciblées.

La Commission invite les États membres à:

- améliorer la **planification énergétique** en créant un cadre permettant de mieux coordonner les réserves d'investissements, afin d'accélérer la transition écologique, la résilience et l'intégration du réseau dans les différentes régions frontalières orientales;
- renforcer davantage la sécurité énergétique en accélérant le développement des **interconnexions**, des capacités de GNL/biogaz, de la résilience du réseau électrique et du stockage de l'énergie, notamment en créant des réservoirs stratégiques de combustible dans les régions frontalières orientales, et intégrer ces investissements dans la future révision des **plans nationaux des États membres en matière d'énergie et de climat**;
- **déployer des projets dans le domaine des énergies renouvelables** et moderniser le chauffage urbain dans les régions frontalières orientales;

²⁶Stratégie pour le renouvellement des générations dans l'agriculture [[COM\(2025\) 872 final](#)].

- inclure dans le **Fonds social pour le climat** des mesures d'investissement visant à **réduire la précarité énergétique**, notamment dans les régions frontalières orientales, au profit des ménages et des microentreprises vulnérables.

4. Connectivité – relier les personnes et soutenir la croissance

La guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine a entraîné un découplage stratégique des liaisons de transport avec la Russie et la Biélorussie, notamment en causant la fermeture des espaces aériens des pays limitrophes, ce qui a une incidence directe sur les régions frontalières orientales. La Russie et la Biélorussie ont été retirées des cartes du RTE-T et les connexions transfrontières avec ces pays ont été réduites. L'évolution de la dynamique commerciale résultant de la fermeture des frontières et des sanctions économiques a mis en évidence l'importance d'assurer des connexions solides avec les marchés internationaux, en particulier par d'autres voies terrestres, ferroviaires et maritimes.

L'UE a pris des mesures décisives pour adapter et renforcer les **corridors RTE-T**, en donnant la priorité à la pleine intégration des régions frontalières orientales dans le marché intérieur et dans le cadre de sécurité de l'UE. La connectivité des régions frontalières orientales au sein de l'UE a été considérablement renforcée par l'introduction de nouveaux tracés de corridors permettant d'accroître l'intégration de ces régions dans le marché européen des transports et d'améliorer la connectivité transfrontière avec l'Ukraine et la Moldavie.

L'intégration des régions frontalières orientales dans les réseaux de l'UE par la suppression des obstacles et le développement des infrastructures à écartement standard européen dans les États baltes et en Finlande constitue un investissement stratégique dans la cohésion, la résilience économique et la préparation en matière de sécurité de l'Union. Parallèlement, il est tout aussi important de renforcer la résilience économique et sécuritaire du Danube/de la mer Noire-de la mer Égée pour la sécurité globale de l'Europe sur le flanc oriental.

Au niveau local, les citoyens doivent bénéficier d'un accès adéquat **aux transports publics et aux services de transport à la demande**, afin de pouvoir se rendre au travail et d'accéder aux services publics dans les régions frontalières orientales.

La Commission entend:

- renforcer la **coopération en matière de réseaux d'infrastructures**, en associant les administrations nationales compétentes conformément aux corridors de transport européens du réseau transeuropéen de transport (RTE-T), y compris les extensions vers l'Ukraine et la Moldavie, accroître les capacités des ports baltes et soutenir le développement du corridor Rail Baltica/RTE-T ainsi que la mobilité militaire nord-sud;
- soutenir et faciliter l'intégration des systèmes ferroviaires des régions frontalières orientales dans les cadres de coopération RTE-T et MIE, tant avec le reste de l'UE qu'avec l'Ukraine et la Moldavie, afin d'améliorer la mobilité militaire et la sécurité et de créer de nouveaux débouchés économiques.

La Commission invite les États membres à:

- **moderniser les infrastructures** afin d'accroître la compétitivité et la sécurité régionales, en donnant la priorité à des liaisons routières et ferroviaires de qualité avec les grands centres urbains, notamment lorsqu'elles peuvent servir des fins à double usage, en privilégiant les corridors RTE-T;
- faciliter la mise en œuvre des grands projets transfrontières critiques en cours, tels que Rail Baltica, qui sont essentiels pour la connectivité et la sécurité des régions frontalières orientales;

- assurer la mise en œuvre en temps utile du plan d'action commun pour le renforcement de la coopération dans le cadre du corridor mer Baltique-mer Noire-mer Égée²⁷;
- utiliser les futurs **plans de partenariat national et régional, le mécanisme pour l'interconnexion en Europe et le Fonds européen pour la compétitivité** afin de garantir la mise en œuvre en temps utile des corridors RTE-T et des corridors de l'Union pour la mobilité militaire;
- utiliser les dotations du Fonds social pour le climat pour **réduire la précarité en matière de transport** dans les régions frontalières orientales, par exemple en investissant dans des transports publics durables, le leasing social de véhicules électriques, les transports publics, la mobilité partagée et les transports à la demande.

La **connectivité numérique** entre les régions frontalières orientales et le reste de l'UE est essentielle pour **l'intégration économique, l'innovation, la communication et les échanges transfrontières**, ainsi que pour la cybersécurité et la protection contre les attaques hybrides. Pourtant, les régions frontalières orientales restent largement à la traîne par rapport au reste de l'UE, avec une couverture haut débit lacunaire, une connexion internet lente, une offre limitée de services publics numériques et des compétences numériques faibles. Ces déficiences nuisent aux entreprises locales, limitent l'accès à l'éducation, à la formation et aux soins de santé et affaiblissent la coordination transfrontière. Des actions ciblées devraient garantir la disponibilité d'une couverture haut débit et 5G compatible avec le gigabit, notamment dans les communautés rurales et le long des corridors frontaliers, ainsi que d'infrastructures critiques telles que les réseaux dorsaux.

La Commission entend:

- fournir un financement sur une base concurrentielle au titre du **deuxième programme de travail numérique 2024-2027 du mécanisme pour l'interconnexion en Europe**, afin de soutenir la connectivité numérique 5G au sein de l'UE ainsi qu'entre l'UE et les pays tiers, en mettant l'accent sur les réseaux dorsaux;
- faciliter l'octroi d'une assistance technique aux autorités publiques par l'intermédiaire du **réseau européen des bureaux de compétences en matière de haut débit**, afin de soutenir le déploiement des réseaux 5G et à fibre optique, et aux entreprises par l'intermédiaire des pôles européens d'innovation numérique, afin d'améliorer l'adoption des technologies numériques.

La Commission invite les États membres à:

- intégrer la situation spécifique des régions frontalières orientales dans leurs feuilles de route stratégiques nationales relatives à la décennie numérique, en veillant à ce que les adaptations à venir²⁸ se concentrent sur les défis et priorités uniques de ces régions. Il s'agit notamment d'améliorer **la couverture haut débit et 5G, la sécurité de la connectivité transfrontière et l'accès aux services publics numériques**;
- tirer pleinement parti de la facilité pour la reprise et la résilience (FRR) et des programmes de la politique de cohésion pour **combler la fracture numérique**, afin de contribuer à créer de nouvelles possibilités, à renforcer la résilience économique et à améliorer la qualité de vie dans les régions frontalières orientales.

La **coopération transfrontière** est depuis longtemps un outil essentiel pour favoriser le développement régional et la croissance économique dans les régions frontalières. Toutefois, la rupture des relations avec la Russie et la Biélorussie a perturbé ces cadres de coopération. Il est donc nécessaire d'explorer d'autres initiatives de coopération territoriale qui permettent à ces

²⁷Protocole d'accord sur le renforcement de la coopération transfrontière dans le cadre de la plateforme du corridor mer Noire-mer Égée (décembre 2025).

²⁸Les États membres sont invités à présenter des adaptations de leurs feuilles de route stratégiques nationales relatives à la décennie numérique en décembre 2026 [sur la base de l'article 8 de la décision (UE) 2022/2481 établissant le programme d'action pour la décennie numérique à l'horizon 2030].

régions de maintenir et de diversifier les connexions, de trouver de nouveaux partenaires et de créer de nouvelles possibilités de coopération.

Dans le cadre de la proposition de CFP pour 2028-2034, la Commission a introduit un **nouvel objectif spécifique à Interreg visant à rendre les «régions limitrophes de la Russie, de la Biélorussie et de l'Ukraine plus résilientes»**²⁹. Cette proposition vise à donner aux États membres concernés et à leurs régions toute latitude pour exploiter la coopération territoriale, afin de relever les défis les plus urgents auxquels ils font face, notamment en matière de sécurité et de préparation du secteur civil, de déclin démographique et de désinformation. Dans le même temps, les régions limitrophes de la Russie et de la Biélorussie, qui ont été privées de possibilités transfrontières à la suite de l'arrêt des programmes avec ces deux voisins hostiles, seront mieux équipées pour réorienter leurs efforts de coopération vers l'ouest. Pour les régions limitrophes de l'Ukraine, le nouvel objectif spécifique permettra de mettre davantage l'accent sur la gestion des conditions difficiles actuelles. Il permettra également aux futurs espaces de coopération transnationale de consacrer une partie de leur financement à la coopération avec l'Ukraine et la Moldavie.

La Commission entend:

- aider les États membres concernés à préparer leurs futurs chapitres Interreg pour la période 2028-2034 en tenant également compte de la **coopération nord-sud**. Si les États membres limitrophes de la Russie et de la Biélorussie le décident, cela pourrait prendre la forme d'un chapitre spécifique du plan Interreg consacré à l'utilisation du nouvel objectif spécifique, visant à renforcer la coopération et les possibilités d'apprentissage entre les régions affrontant des défis similaires.

La Commission invite les États membres à:

- tirer pleinement parti du règlement **BRIDGEforEU**³⁰ récemment adopté pour contribuer à lever les obstacles transfrontières entre les régions du flanc oriental.

5. Citoyens – les régions tirent leur force des populations qui y vivent

Les populations des régions frontalières orientales ont fait preuve d'une force et d'une capacité d'adaptation exceptionnelles face à l'adversité. Le maintien de leur résilience dépend de **leur cohésion et de leur capacité** à absorber les chocs. La **diminution**, le **vieillissement** et la **faible densité de la population** représentent des défis majeurs.

En outre, les marchés immobiliers stagnent et la faible valeur des garanties entrave l'accès aux prêts hypothécaires. Cette situation risque de déclencher un cycle vicieux d'émigration et de perte d'attractivité, menaçant la résilience de la frontière orientale de l'UE (comme en témoignent les études menées par l'ORATE, l'OCDE et Interreg Europe).

Pour contrecarrer ces tendances, les États membres devraient renforcer l'élaboration de politiques **territorialisées** et une **gouvernance à plusieurs niveaux**, et donner aux autorités régionales et locales et à la société civile les moyens d'agir, tout en préservant la bonne gouvernance et l'état de droit.

Il est **essentiel de garantir la fourniture de services essentiels et sociaux** pour le bien-être des populations des régions frontalières. Toutefois, compte tenu de la **capacité financière limitée des collectivités locales**, ces régions connaissent des pénuries chroniques de professionnels de l'éducation, de la formation et des soins, ainsi qu'une fragilisation des infrastructures. Cette situation est encore aggravée par le vieillissement de la population et de la main-d'œuvre. Elle

²⁹ COM(2025) 552 final.

³⁰Règlement (UE) 2025/925 du Parlement européen et du Conseil du 7 mai 2025 relatif à un instrument pour le développement et la croissance des régions frontalières ([BRIDGEforEU](#)).

nécessite des investissements ciblés pour faire en sorte que les infrastructures et les services sociaux, de santé, de garde d'enfants et de soins de longue durée soient accessibles et abordables. Face à l'escalade des tensions géopolitiques, la santé mentale est devenue une préoccupation majeure, les niveaux croissants d'insécurité, de stress et de symptômes dépressifs posant des défis majeurs. De nouvelles approches, telles que la télémédecine, les plateformes de consultation numérique et les services mobiles, pourraient contribuer à surmonter les obstacles liés à la distance, en fournissant un accès aux zones reculées. L'**entrepreneuriat social** peut également revitaliser l'économie et améliorer la cohésion sociale^{31, 32}.

En outre, de nombreuses régions frontalières abritent divers groupes minoritaires; il est essentiel de favoriser leur intégration et leur inclusion pour renforcer ces zones.

La Commission entend:

- soutenir la création d'une communauté de praticiens dans les régions frontalières orientales favorisant l'échange des bonnes pratiques et des solutions de préparation entre les municipalités;
- étudier, en collaboration avec les États membres, les moyens de faciliter l'accès des municipalités aux **équipements critiques**, notamment par la passation conjointe de marchés (systèmes de communication et de radiodiffusion d'urgence, réserves de produits agroalimentaires, projets énergétiques communautaires et solutions énergétiques hors réseau, par exemple);
- promouvoir les **initiatives de développement local menées par des acteurs locaux**, y compris LEADER, en associant la population à la prise de décision locale et en trouvant des solutions adaptées aux besoins régionaux spécifiques, notamment la rétention des jeunes et l'accès à des services de qualité pour tous.

Pour prospérer, les régions frontalières orientales doivent disposer d'une **main-d'œuvre qualifiée et capable de s'adapter**. Toutefois, les **pénuries de main-d'œuvre et de compétences restent élevées**. Cela concerne notamment des secteurs clés tels que les soins de santé et les soins de longue durée, les industries vertes et l'économie numérique. Dans le même temps, les régions frontalières orientales comptent également un grand nombre de jeunes qui ne travaillent pas et ne suivent ni études ni formation.

Pour relever ces défis, **l'éducation et la formation** doivent être mieux adaptées aux besoins du marché du travail local, grâce notamment à des partenariats avec les entreprises et au renforcement de l'enseignement des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques. Assurer une **transition harmonieuse de l'école à l'emploi**, des possibilités d'apprentissage flexibles et la pleine mise en œuvre de la **garantie pour la jeunesse** contribuera à retenir les jeunes talents.

La Commission invite les États membres à:

- renforcer l'enseignement et la formation professionnels (EFP) ainsi que la reconversion et le perfectionnement professionnels, notamment par l'intermédiaire du Fonds social européen plus et par l'adhésion au pacte de l'UE pour les compétences;
- renforcer les liens entre l'éducation et l'emploi par l'intermédiaire des centres d'excellence professionnelle Erasmus+, de l'Alliance européenne pour l'apprentissage, du renforcement des compétences des enseignants de l'EFP et de la recherche/innovation;
- donner la priorité au **maintien des jeunes** dans les régions frontalières orientales grâce à des parcours de l'école-à-l'emploi et à la mise en place de **programmes en faveur des primo-**

³¹ «Baltics CuRI Forum: Social Enterprise for Regional Resilience», organisé par le Groupe de la Banque mondiale et la Commission les 17 et 18 septembre à Anykščiai, en Lituanie.

³²Élaboré dans le cadre de CuRI Slovakia dans la région de Prešov afin d'accroître les connaissances de l'économie sociale en tant qu'instrument permettant de relever les défis locaux et sa contribution au développement et à la croissance inclusive.

accédants au titre de la politique de cohésion, en offrant des prêts à faible taux d'intérêt aux jeunes professionnels³³;

- aider les villes et les zones urbaines des régions frontalières orientales à participer au prochain appel à propositions de l'**initiative urbaine européenne**, qui vise à mettre en œuvre le programme de l'UE pour les villes récemment adopté;
- favoriser la coopération entre les municipalités, notamment en **mettant en commun les ressources disponibles** et en assurant des services essentiels et sociaux aux citoyens;
- renforcer **la participation civique, l'éducation, le volontariat, l'éducation aux médias et à la finance, ainsi que les initiatives de terrain et en matière de préparation**, afin de stimuler la résilience locale, la confiance mutuelle et l'inclusion sociale;
- promouvoir **l'intégration socio-économique des ressortissants de pays tiers** et des minorités dans les régions frontalières orientales en tirant pleinement parti des possibilités de financement de l'UE.

La **culture** favorise la cohésion et la confiance dans les institutions démocratiques et devrait rester une priorité politique des régions frontalières orientales. La participation des **jeunes** à la prise de décision devrait être formalisée, tandis que les programmes scolaires et les campagnes publiques ciblant tous les segments de la population devraient renforcer l'esprit critique et l'éducation aux médias.

La Commission entend:

- soutenir la **résilience économique du secteur des médias** au moyen du programme consacré à la résilience médiatique;
- promouvoir le recours à des subventions à petite échelle pour **aider les ONG locales** à défendre l'éducation au numérique et aux médias et pour soutenir des initiatives dans le domaine des arts et de l'artisanat;
- élaborer un projet d'apprentissage par les pairs visant à renforcer l'engagement civique des élèves et leur attachement à la citoyenneté démocratique grâce à la culture, tant à l'école qu'en dehors;
- intensifier les efforts visant à améliorer la communication centrée sur les citoyens et à **lutter contre les risques posés par les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger**, qui sont particulièrement aigus dans les régions frontalières orientales, y compris par l'intermédiaire des pôles nationaux ou régionaux de l'EDMO, du nouveau réseau européen des vérificateurs de faits et du réseau de la PAC pour les communautés rurales;
- soutenir **les organisations de vérification des faits et les médias locaux** afin de renforcer l'espace d'information sur les questions présentant un intérêt particulier pour les communautés rurales dans les régions frontalières orientales³⁴.

Voie à suivre

Les régions frontalières orientales de l'UE sont non seulement les **gardiennes de notre sécurité**, mais aussi des points d'accès essentiels pour la connectivité et les perspectives économiques. Renforcer leur résilience et leur attractivité n'est pas seulement une question de solidarité; c'est un **investissement stratégique essentiel dans la sécurité, la stabilité future, la compétitivité et la cohésion de l'Europe**.

La sécurité et la résilience font partie intégrante de la viabilité à long terme des régions frontalières orientales. Des investissements stratégiques et une gouvernance coordonnée peuvent contribuer à

³³ [Modèle pour les instruments financiers et les subventions cofinancés par le Groupe BEI et d'autres organismes en faveur du logement abordable.](#)

³⁴ [Actions d'information liées à la politique agricole commune \(IMCAP\)](#)

transformer les défis en matière de sécurité en opportunités et en sources de prospérité et à garantir un développement régional durable.

Grâce à des politiques européennes et nationales ciblées, à des investissements supplémentaires et intégrés et à une gouvernance locale autonome, l'UE peut transformer ses régions frontalières en moteurs résilients de croissance durable et d'unité et de sécurité européennes.

Les besoins et la situation des régions frontalières orientales sont uniques. Ils seront intégrés dans **les politiques et les investissements** pertinents futurs et pris en compte dans les priorités de financement **à tous les niveaux — régional, national et européen**. Cela devrait inclure des appels à propositions ciblés et un traitement préférentiel pour les régions frontalières orientales.

La Commission continuera de travailler en étroite collaboration avec les administrations nationales et les régions afin de continuer à promouvoir **des approches territorialisées et une gouvernance à plusieurs niveaux** garantissant des solutions adaptées et efficaces pour ces régions, en tirant le meilleur parti des structures existantes et futures d'exécution des fonds de l'UE et en veillant à ce que leurs besoins uniques soient systématiquement pris en compte.

Les États membres dont les régions sont les plus touchées par la situation sécuritaire actuelle sont encouragés à reconnaître le statut particulier de ces zones dans leurs **stratégies et plans de développement nationaux et régionaux, y compris en ce qui concerne la coopération territoriale**. Dans ce contexte, des ressources financières spécifiques devraient être allouées aux régions frontalières orientales afin de favoriser leur développement économique et de promouvoir leur résilience.

La présente communication constitue un point de départ, jetant les bases d'une solidarité et d'efforts continus qui seront adaptés pour faire face à l'évolution **des défis et des possibilités**.

Un dialogue continu sera nécessaire pour aligner les politiques européennes, nationales et régionales afin qu'elles répondent efficacement à ces défis et à ces possibilités. Afin d'assurer un suivi systématique, la Commission propose de mettre en place un **dialogue politique annuel de haut niveau** pour discuter des politiques de l'UE et de leur contribution au développement et à la sécurité des régions frontalières orientales. Le premier dialogue de haut niveau se tiendra le 26 février 2026.